



30 Boulevard de la Liberté
59000 Lille

copie

Monsieur Denis PRIEUR
Préfet du Pas-de-Calais
Rue Ferdinand Buisson
62020 Arras Cedex 09

mardi 16 mai 2006

L'accès à la plage de Wissant réservé aux Acrobates !

A la demande des Adhérents de notre Association, regroupant plus de 300 membres actifs, tous amoureux de leur Site, nous attirons votre attention sur un problème important et récurrent que notre association a soulevé à de nombreuses reprises depuis plus de 2 ans auprès de la Mairie : l'accès à la plage par les escaliers de la digue.

En effet, lors de la réfection de notre digue en 2002, il avait été mis en place 5 escaliers pour descendre sur la plage.

Mais assez rapidement, la mer a creusé au pied de la digue, de sorte qu'aujourd'hui, comme le montrent les photos ci-jointes, nous avons, entre la dernière marche de 3 escaliers sur 5 et l'estran, une dénivellation de 1 mètre et même 1 mètre cinquante pour l'un deux.

Dans ces conditions, il n'est plus possible d'accéder à la plage par ces escaliers pour les enfants et même pour les adultes à moins de faire de l'acrobatie à leurs risques et périls.

Il y a menace d'accident

Et l'administration locale en serait responsable

On peut naturellement interdire l'accès à la plage de Wissant, "la perle de la Côte d'Opale" par ces escaliers ?!

Ce n'est certainement pas le souhait de l'Association et des nombreux estivants.

C'est la raison pour laquelle Wissant, station balnéaire réputée et familiale doit bénéficier de l'attention et du soutien de toutes les administrations concernées. En attendant le réensablement de la plage, qui ne se fera certainement pas avant plusieurs années, nous souhaitons vivement qu'une solution soit apportée avant la saison.

.../...

En particulier :

1. En prolongeant les escaliers de 6 à 8 marches (en bois ?) au minimum les 2 premiers escaliers du côté du Gris Nez.
2. De combler au bull les flaques qui se sont formées au bas de la digue, et de faire entretenir ce réensablement au cours de la saison par les services municipaux.
3. Si possible d'installer un escalier en bois dans les rochers mis au bout de la digue par lesquels de nombreux promeneurs remontent à leurs risques et périls en revenant du Gris-Nez.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Le Bureau de l'association

Pour le Bureau
Son président
Paul Henry ADMONT

Copies :

Monsieur DELLIAUX, maire de Wissant

Monsieur Jack LANG, Député du Pas de Calais

Monsieur MALHERBE, sous-préfet de Boulogne sur Mer

Monsieur HERBERT, Président de la communauté de la terre des deux caps

Monsieur DELEBARRE, Président du Syndicat mixte de la Côte d'Opale